



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU MARDI 24 SEPTEMBRE 2013
ST-LEGIER-LA CHIESAZ, GRANDE SALLE**

Présidence : M. Jean-Paul Jotterand
Présents : voir liste annexée
Procès-verbal : M^{me} Madeline Volet, Assistante de direction Fondation Miremont

M. Jean-Paul Jotterand ouvre l'Assemblée générale 2013 des Amis de l'Hôpital Riviera-Chablais et salue cordialement toutes les personnes présentes. Il relève que c'est la première fois que St-Légier-La Chiésaz accueille cette assemblée qui, pour l'occasion, a pris de l'altitude.

Il salue plus particulièrement la présence de :

- M. Marc Diserens, Président du Conseil d'Etablissement de l'Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais ;
- M. Pascal Rubin, Directeur général de l'Hôpital Riviera et de l'Hôpital du Chablais et Directeur général du futur Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais
- M. Pierre Rochat, Président du Comité Exécutif de l'Hôpital Riviera ;
- M. Pierre Loison, Directeur général de la Fondation Miremont

Des Syndics, Présidents, Municipaux et Conseillers des Communes avoisinantes dont les deux représentants de la commune de St-Légier-La Chiésaz qui accueille cette assemblée :

- M. Claude Schwab, Municipal
- M. Ernest Cardis, ancien syndic

La proposition de désigner M^{me} Madeline Volet, assistante de direction à la Fondation Miremont, pour tenir le procès-verbal est acceptée.

Les convocations ont été envoyées le 6 septembre 2013, avec l'ordre du jour, à l'adresse indiquée par les membres. Un rappel a également été publié dans *24Heures* et le *Nouvelliste* en date du 18 septembre ainsi que dans le N° 676 du *Régional* paru le 18 septembre.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité :

Ordre du Jour

-
- 1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 15 novembre 2012**
 - 2. Rapport du Président**
 - 3. Comptes 2012**
 - 4. Cotisations 2014**
 - 5. Elections :**
 - o comité
 - o suppléant aux vérificateurs des comptes
 - 6. Divers et propositions individuelles**
-

1. PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 15 NOVEMBRE 2012

Le président rappelle que le procès-verbal était accessible sur le site Internet www.amishrc.ch, envoyé à ceux qui en ont fait la demande, et également mis à disposition à l'entrée de la salle. Personne n'en demandant la lecture et aucune remarque n'étant faite au sujet de sa rédaction, il est accepté avec remerciements à Mme de Riedmatten.

2. RAPPORT DU PRESIDENT

Le rapport du Président est retranscrit ci-dessous :

« Dans la vie de chaque association, il y a des périodes de calme, des moments d'intense activité et d'autres où l'on se pose des questions.

L'exercice que nous examinons aujourd'hui a connu l'ensemble de ces situations :

- Les périodes de calme, où tout « roule » presque automatiquement grâce au personnel dévoué du secrétariat de l'Hôpital du Chablais, sont consacrées essentiellement à la gestion des quelque 1'500 membres des Amis répartis sur les deux rives du Rhône et sur la Riviera.
- Les moments d'intense activité, c'est quand il faut rédiger, finaliser et envoyer le bulletin annuel Hôp!nfo, fer de lance de la communication de notre association. Le N° 15, paru en novembre, avec un tirage de 92'000 exemplaires et distribué à tous les ménages des districts de la Riviera, d'Aigle, de Monthey et de Saint-Maurice, a été particulièrement conséquent avec ses 56 pages en couleur.

Si, dans l'édition 2011, l'accent avait été mis sur le concours de projets et la présentation du projet lauréat, celle de 2012 a donné exceptionnellement une large place aux professionnels de la santé qui vont faire vivre l'Hôpital Riviera-Chablais. Bien évidemment, d'autres sujets intéressants, que vous avez certainement découverts avec plaisir, ont aussi été abordés. Ce qui explique l'ampleur de cette édition.

- Et finalement, il y a les moments où l'on se pose des questions. Par exemple : « *Les décisions politiques pour la création du nouvel hôpital ont été prises. Tout est lancé. Servons-nous encore à quelque chose ?* » ou bien « *L'Hôpital Riviera-Chablais a maintenant son propre service de communication. N'y a-t-il pas doublon avec ce que font les Amis ?* »

Cette réflexion est saine, indispensable dans les périodes de changements, et elle a conduit à plusieurs rencontres fructueuses entre les délégations du Comité des Amis et du Conseil d'Etablissement de l'HRC.

Il a été reconnu que les Amis ont joué un rôle important de sensibilisation avant et pendant la phase politique. Maintenant que la construction du futur hôpital peut débuter, il importe de redéfinir et de coordonner les actions avec ce nouveau partenaire.

Comme première mesure concrète, il a été mis sur pied un Comité de rédaction commun Amis-Etablissement pour définir les thèmes de l'Hôp!nfo 2013. Ceci après qu'il ait été décidé que ce formidable outil de contact et de transmission des informations devait continuer d'exister. J'ai donc le plaisir de vous annoncer que le N° 16 sera dans vos boîtes aux lettres en novembre prochain, en édition habituelle de 36 pages.

La réflexion continue pour les années futures, mais il est admis que les besoins en information restent importants si l'on veut permettre l'ancrage de l'Hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais dans sa région.

Je vous rappelle que l'on parle beaucoup de Rennaz, mais que le nouvel hôpital sera un tout, englobant les établissements de Vevey et de Monthey qui verront aussi des transformations en profondeur.

Il a donc bien assez de travail pour tous et pendant assez longtemps, et ce n'est qu'en unissant nos forces que nous arriverons au but fixé par nos statuts : « **Resserrer les liens entre l'Hôpital et la population** ».

Merci de votre attention ».

3. COMPTES 2012

- 3.1.** Le Président a le plaisir d'informer les membres présents que l'Association se porte bien, avec un **bilan sain**.
- 3.2.** Le Président passe ensuite la parole à M. P. Loison, Directeur général de la Fondation Miremont, pour une brève présentation des comptes.
- Le **compte d'exploitation**, relativement stable, fait apparaître un total des produits de Fr. 108'895.31 et un total de charges de Fr. 129'861.95, soit un résultat négatif de - Fr. 20'966.64.
 - Au niveau des recettes, M. Loison note une baisse des cotisations et dons, de Fr. 70'804.-, à Fr. 58'327.29. Elles sont toutefois supérieures à celles de l'année 2010 qui avaient enregistré Fr. 53'762.55.
- Il relève également que l'augmentation des charges est due avant tout : au relookage de Hôp!nfo (Fr. 20'000.-), à la mise à jour du site internet (Fr. 10'800.-) ainsi qu'à la somme (Fr. 21'620.-) allouée à la réalisation du Film sur la construction du futur hôpital conduite par une association.
- Enfin, M. Loison mentionne le prêt de Fr. 100'000.- des Amis à l'Hôpital du Chablais
- 3.3.** Avant d'ouvrir la discussion, le Président passe la parole à M. J.-M. Clerc qui donne lecture du rapport de l'organe de révision et propose à l'assemblée d'approuver les comptes tels que présentés et de donner décharge au Comité pour sa gestion. Il remercie M. Décaillet pour l'excellente tenue de la comptabilité ainsi que les contrôleurs pour le travail accompli. Aucun complément d'informations n'est demandé.
- 3.4.** Le Président soumet donc au vote :
- l'approbation des comptes ;
 - la décharge au Comité pour sa gestion.
- 3.5.** Ces deux points sont adoptés à l'unanimité par l'assemblée.

4. COTISATION 2014

L'art. 12 des statuts stipulant que le montant des cotisations est fixé par l'assemblée, le Comité propose le statu quo, soit une cotisation minimale de Fr. 20.-. Ce montant, inchangé depuis l'origine, semble adéquat, car il a permis à la fois de conserver les membres inscrits et d'en attirer de nouveaux. Chacun étant libre de verser un montant supérieur.

L'Assemblée adopte cette proposition à l'unanimité.

5. ELECTIONS

5.1 Comité

- Le Président rappelle que les statuts prévoient un Comité composé de 9 membres maximum, soit :
 - 5 membres élus par l'assemblée
 - 4 membres de droit, 2 étant désignés par l'Hôpital Riviera, 2 par l'Hôpital du Chablais

En 2013, trois membres élus par l'Assemblée arrivent au terme de leur mandat de 4 ans. Il s'agit de Messieurs Michel Chammartin, Bruno Gianini-Rima et Pascal Gross. Tous trois s'étant mis à disposition pour un nouveau mandat, le Comité propose leur réélection. Aucune autre proposition n'étant faite, tous trois sont réélus par acclamation. M. J.-P. Jotterand les remercie chaleureusement pour le travail accompli au sein du Comité.

Bien que membre de droit, le mandat de 4 ans de M. J.-P. Jotterand en tant que président arrive également à échéance en 2013. M. Olivier Thétaz, Vice-président, propose donc à l'assemblée sa réélection au poste de Président. Réélu par acclamation par les personnes présentes, M. Jotterand remercie l'assemblée pour la confiance ainsi témoignée.

5.3 Suppléant aux vérificateurs de comptes

- Le mandat de deux ans de M. Jean-Claude Campiche, fidèle suppléant n'ayant pour l'heure pas eu l'opportunité de fonctionner, est arrivé à son terme. Il doit donc également être soumis à réélection. La proposition du Comité de reconduire M. Campiche dans ses fonctions est approuvée par acclamation.

6. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

6.1 M. Jotterand n'ayant reçu aucune proposition de la part des membres et personne ne demandant la parole, M. J.-P. Jotterand annonce être arrivé au terme de la partie statutaire .

Avant de clore l'Assemblée, il tient cependant, au nom du Comité, à adresser ses sincères remerciements :

- à toute l'équipe de l'Hôpital du Chablais qui oeuvre pour l'Association et accomplit un travail remarquable et apprécié, avec un merci tout particulier à M. Loison ;
- aux membres du Comité pour leur efficace et très agréable collaboration ;
- à la commune de St-Légier-La Chiésaz pour avoir mis à notre disposition cette très belle salle et offert le vin de l'apéritif ;
- enfin, à tous les Amis, pour leur soutien et leur fidélité.

6.5 L'Assemblée générale est close à 18h00. Elle est suivie des exposés de :

- ❖ M. Marc Diserens, Président du Comité d'Etablissement, qui dresse un état des lieux de l'avancement du projet ;
- ❖ M. Pascal Rubin, Directeur général, qui évoque les « chantiers prioritaires » de la future organisation.
- ❖ M. Karl Halter, Directeur du projet, qui présente les plans du futur hôpital de façon interactive sous la forme du parcours de trois patients.

Le Président



J.-P. Jotterand

Aigle/Vevey, le 26 septembre 2013/JPJ/mv

Annexes : liste des présences